



D2023-109

VILLE DU PECQ

D E C I S I O N

1.1 MARCHES PUBLICS

Objet : Marché public de travaux d'enfouissement des réseaux allée du Tapis Vert et Allée du Golf .

Laurence BERNARD, Maire de la Ville du PECQ,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°,

Vu la délibération n°22-2-6 du 6 avril 2022 donnant délégation au Maire pour « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée concernant les fournitures et/ou les services ainsi que des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée jusqu'à 500 000 € HT inclus concernant les travaux, lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Vu le contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage signé le 31 mai 2022, entre la Ville du Pecq et l'Association Syndicale Autorisée (ASA) du Domaine de Grandchamp, pour réaliser l'opération d'enfouissement des réseaux aériens de l'allée du Golf et de l'allée du Tapis Vert,

Considérant la consultation relative à un marché public de travaux de rénovation dans divers bâtiments communaux, lancée par avis d'appel public à la concurrence transmis au BOAMP en date du 12 juin 2023 ,

Considérant l'offre économiquement la plus avantageuse de la société VIALUM en cotraitance avec la société ZL TP,

## DECIDE

De signer le marché public de travaux pour l'enfouissement des réseaux aériens de l'allée du Tapis Vert et de l'allée du Golf dans le Domaine de Grandchamp, avec la société VIALUM sise à MEZIERES SUR SEINE (78970) - ZAC de la Vallée - 5, rue des Maraîchers en cotraitance avec la Société ZL TP sise à GUITRANCOURT (78440), Ferme de Botheauville.

Le marché débute à compter de sa notification. Il prendra fin à l'issue de la garantie de parfait achèvement des travaux ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement du marché intervient lors de la levée de la dernière réserve.

De préciser que le montant du marché public de travaux pour l'enfouissement des réseaux aériens (basse tension et téléphonique) de l'allée du Golf et de l'allée du Tapis Vert, s'élève à 252 781.50 € H.T. soit 303 337.80 € T.T.C.

D'indiquer que les membres du Conseil Municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Au Pecq, le 06/09/2023

Le Maire,



Laurence BERNARD